

8714(1)

Enregistré à : SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES DE MENTON

Le 16/07/2015 Bordereau n°2015/304 Case n°3

Ext 665

Enregistrement : 500 €

Pénalités :

Total liquidé : cinq cents euros

Montant reçu : cinq cents euros

L'Agente administrative des finances publiques

Le Comptable des Finances publiques
Guy MAUREL

LA VISTA
Société civile au capital de 1 000 euros
Siège social : LA VISTA
89 Boulevard Garavan
06500 MENTON

DUPLICATA

500 732 334 RCS NICE

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE**

L'an 2015
Le 12 juin
A 11 heures
Au siège social à MENTON,

Les associés se sont réunis en assemblée, sur convocation faite par le gérant Monsieur Liviu TUDOR.

L'ordre du jour proposé par le gérant est le suivant :

1. Augmentation de capital,
2. Changement de gérant,
3. Modifications des articles 7 et 14.

PREMIERE RESOLUTION

Le gérant propose une augmentation de capital actuellement fixé à mille euros (1.000 €) divisé en cent mille (100.000) parts d'un centime (0.01) d'euro, d'une somme de neuf millions quatre cent quatorze mille six cent quatre-vingt-un euros (9.414.681 €), pour le porter à la somme de neuf millions quatre cent quinze mille six cent quatre-vingt-un euros (9.415.681 €).

Cette augmentation de capital s'effectue par incorporation de la créance détenue par la SC INTERNET CITY DOI SA sur la SC LA VISTA, à hauteur de la somme de neuf millions quatre cent quatorze mille six cent quatre-vingt-un euros (9.414.681 €).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Suite à la démission de Monsieur Liviu TUDOR en sa qualité de gérant de la SC LA VISTA, ce dernier est remplacé dans ses fonctions par Madame Maria DRAGOMIRESCU, née le 22 juillet 1957 à SCINTEIA, département IALOMITA (Roumanie), domiciliée 15-1 Rue Mihail Sadoveanu à ORS VOLUNTARI, département ILFOV (Roumanie), gérante de la SC INTERNET CITY DOI SA.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Afin de prendre en compte ces deux résolutions, les articles 7 et 14 des statuts de la SC LA VISTA doivent être modifiés.

La rédaction de l'article 7 est désormais la suivante :

« Suivant procès-verbal d'AGE du 12 juin 2015, le capital social est de neuf millions quatre cent quinze mille six cent quatre-vingt-un (9.415.681) euros.

Il est divisé en neuf cent quarante et un millions cinq cent soixante-huit mille cent (941.568.100) parts d'un centime (0,01) d'euro.

Lesdites parts portant les numéros de 1 à 941.568.100 attribuées aux associés, savoir :

- Mme Monica TUDOR, 49.999 parts n° 1 à 49.999 ;
- INTERNET CITY DOI S.A., 2 parts n° 50.000 à 50.001 ;
et 941.468.102 parts, n° 100.001 à 941.568.100 ;
- M. Liviu TUDOR, 49.999 parts, n° 50.002 à 100.000. »

La rédaction de l'article 14 est désormais la suivante :

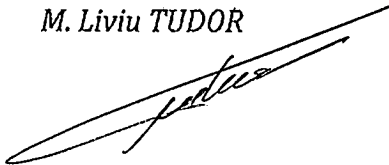
« Suivant procès-verbal d'AGE du 12 juin 2015 et suite à la démission de Monsieur Liviu TUDOR en sa qualité de gérant de la société, Madame Maria DRAGOMIRESCU, née le 22 juillet 1957 à SCINTEIA, département IALOMITA (Roumanie), domiciliée 15-1 Rue Mihail Sadoveanu à ORS VOLUNTARI, département ILFOV (Roumanie), accepte les fonctions de gérant de la société. »

Par suite, les statuts seront modifiés en conséquence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 30 et il a été dressé le présent procès-verbal signé par tous les associés présents et représentés, après lecture faite.

Les associés donnent tous pouvoirs à la gérance pour effectuer les formalités légales.

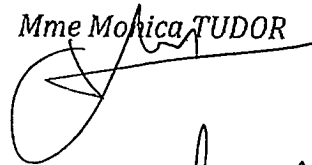
M. Liviu TUDOR



INTERNET CITY DOI SA



Mme Monica TUDOR



Mme Maria DRAGOMIRESCU

